

# Le procès de la lock-down party de Waterloo remis à février faute... de personnel au greffe

*Par Belga*

Le dossier, dont les faits remontent à décembre 2020, a dès lors été reporté aux 4 et 18 février 2025.



La famille de Lasne. - D.R.



Le tribunal correctionnel du Brabant wallon avait prévu toute une matinée ce mardi et une autre le 1<sup>er</sup> octobre pour examiner les trois dossiers connexes formant [l'affaire dite de la « lock-down party de Waterloo » en 2020](#). Mais faute de personnel suffisant au greffe, l'audience de mardi n'a pas pu se tenir et le tribunal a indiqué aux avocats n'être pas certain que cette situation problématique puisse s'arranger d'ici au 1<sup>er</sup> octobre. C'est pourquoi le dossier a été reporté aux 4 et 18 février 2025.

Il s'agit d'examiner le déroulement d'une intervention policière au domicile de particuliers, le 18 décembre 2020. Il y avait à l'adresse un rassemblement qui n'était pas permis en pleine crise sanitaire du Covid. L'intervention des policiers avait été filmée par les occupants des lieux et ceux-ci ont diffusé leurs vidéos sur les réseaux sociaux. Au moins un agent a été frappé, tandis que les fêtards se sont plaints de l'attitude de la police ce soir-là. Ils ont d'ailleurs lancé une citation contre plusieurs intervenants.

## Reports à répétition

Arrivé une première fois devant le tribunal correctionnel en janvier 2021, le dossier a fait depuis l'objet de plusieurs reports. Mardi matin, la présidente Sophie Sterck a indiqué que la pénurie de personnel au greffe du tribunal correctionnel du Brabant wallon ne s'arrangeait pas. Elle avait déjà dénoncé cette situation la première semaine de la rentrée judiciaire, et a confirmé aux avocats présents qu'elle n'était pas en mesure de garantir qu'une audience pourrait se tenir comme prévu, le 1<sup>er</sup> octobre.

Ce sont d'ailleurs deux greffiers en formation qui actaient le report de tous les dossiers prévus au rôle. « Plutôt que des retours de membres du personnel, nous avons des départs supplémentaires : la situation n'est pas en voie d'amélioration », a précisé la présidente.

### [Contenus sponsorisés](#)

### Notre sélection vidéo